AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 11-6-79128875

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "BRETAGNE"
(COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
280, rue de Fougères, 35000 RENNES — Tél. (99) 36-01-74

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F

Sous-Régisseur de recettes de la D. D. A.
PROTECTION DES VÉGÉTAUX
C. C. P. RENNES 9404-04

Imprimerie de la station "Bretagne" - Directeur-Gérant : P. JOURNET — Numéro du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presses : 528 AD

BULLETIN N° 10 8 JUIN 1979

CULTURES FRUITIERES

POMMIERS ET POIRIERS

Tavelures : Les variétés peu sensibles à la Tavelure, sur lesquelles aucune tache n'est observée, n'ont plus à être traitées actuellement. La protection doit par contre être maintenue sur les variétés sensibles, ainsi que sur les arbres où des taches sont apparues. Dans ce cas, utiliser de préférence la Doguadine (Melprex, Dodinal) ou le Dithianon (Delan).

Carpocapse : Des papillons commencent à être présents dans les vergers, mais en nombre très réduit. Aucune ponte notable n'a encore été déposée. Il est donc déconseillé d'effectuer un traitement contre cet insecte avant le 20 juin. Attendre un nouvel avis.

GRANDES CULTURES

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

(Semence et conservation)

Les variétés sensibles à cette maladie, qui n'auraient pas encore été traitées, doivent l'être dès que la hauteur des fanes atteint 20 à 25 cm.

Pour les cultures déjà protégées, un nouveau traitement est préconisé dans la période du 14 au 16 juin.

MALADIES ET RAVAGEURS DES CEREALES

BLE D'HIVER : Stade végétatif moyen : épiaison.

Septoriose : Les conditions climatiques de ces derniers jours ont favorisé l'extension de cette maladie dans de nombreuses parcelles. Afin d'assurer une protection de l'épi, un traitement fongicide peut être entrepris au stade actuel, lorsque les 2ème et 3ème feuilles à partir de l'épi sont atteintes (taches en forme de losange, de couleur brunâtre et cernées d'une auréole jaune).

Les spécialités utilisables contre cette affection sont les suivantes : Bavistine M, Bayleton CF épi, Blédor 3, Bronx, Bronx T, Carbendazip M, Cérébel N, Cérétal liquide, Epidor P, Grex TX, Peltar, Sandomil M, Milcap.

.../...

P.131

Autres maladies du feuillage et de l'épi : Leur faible développement ne nécessite aucune intervention à l'exception de la rouille jaune présente sur quelques parcelles de la zone littorale des Côtes-du-Nord. L'oïdium est rarement signalé et la rouille brune n'a jusqu'ici pas été observée.

Pucerons : Les populations sont à des niveaux extrêmement bas. Aucune intervention insecticide ne se justifie cette année.

ORGE D'HIVER - ESCOURGEON : Stade végétatif moyen : floraison.

Il est trop tard pour entreprendre un traitement fongicide contre la Rhynchosporiose.

CULTURES LEGUMIERES DE PLEIN CHAMP

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE (primeurs)

Un développement de la maladie risque de se produire dans les zones de production de primeurs, à partir de la mi-juin.

Pour prévenir une extension du Mildiou, effectuer un traitement dans les parcelles destinées à la reproduction, ainsi que sur celles de primeurs dont la récolte n'est pas prévue avant le 25 juin.

Intervenir de préférence dans la période du 14 au 16 juin.

MALADIES CRYPTOGAMIQUES DU HARICOT

(Anthracnose, Botrytis, Sclerotinia)

Par temps humide, ces champignons peuvent occasionner de graves dommages. De nombreuses variétés sont résistantes à l'Anthracnose mais pas au Botrytis et au Sclerotinia, contre lesquels il est prudent d'effectuer une lutte chimique préventive, au stade bouton floral et au début de la formation des filets.

Utiliser l'un des produits suivants :

Groupe chimique	Matière active : dose/ha	Spécialités commerciales
Benzimidazoles	Bénomyl 300 g Carbendazime 300 g Méthylthiophanate 700 g	Benlate Bavistine, Dérosal, Sandomil Pelt 44
Hydantoïnes	Iprodione 750 g Vinchlozoline 1 000 g	Rovral Ronilan

Pour prévenir les phénomènes d'accoutumance, on aura intérêt à employer un fongicide du groupe des Benzimidazoles pour l'un des traitements, puis un fongicide du groupe des Hydantoïnes pour l'autre.

G. CHERBLANC
Chef de la Circonscription
Phytosanitaire "Bretagne"

Dernière note : Bulletin n° 9 du 31 mai 1979